

Unité d'habitation Malagnou-Parc à Genève 1950-1951: architecte: M.-J. Saugey

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **79 (1953)**

Heft 25: **Les architectes devant l'industrialisation du bâtiment (cahier no 2)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-59817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

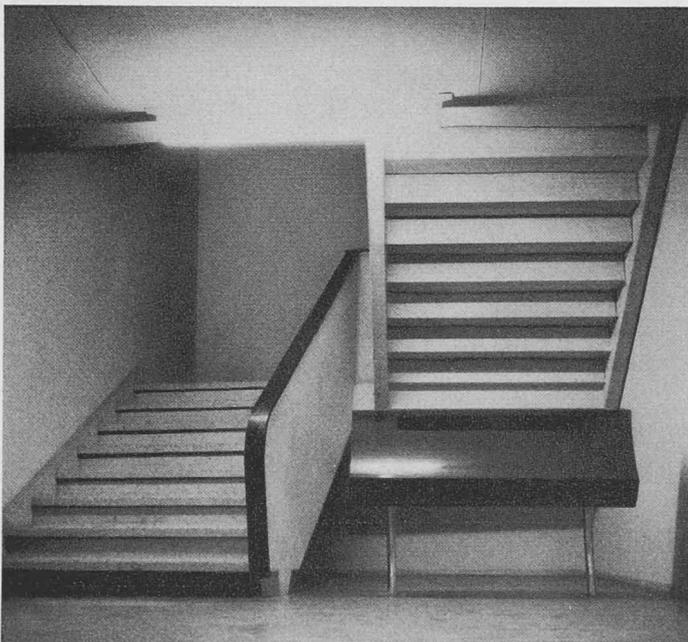


UNITÉ D'HABITATION MALAGNOU-PARC A GENÈVE 1950-1951

Cliché Werk. Photo Mandanis.

Architecte : *M.-J. Saugey*

Préfabrication : *Granito S. A.*



Cliché Werk. Photo Mandanis.

Le système de construction de Malagnou-Parc

Jusqu'au niveau du sol, la construction en infrastructure, d'une surface d'environ 2000 m², a été réalisée en béton selon les systèmes actuels ; la construction préfabriquée commence à partir de ce niveau. Tous les axes des piliers ont été soigneusement déterminés par un géomètre sur la dalle du plain-pied. Chaque pilier préfabriqué, coffré dans des moules métalliques, comporte à sa partie inférieure un tenon en acier qui s'emboîte dans un tube préalablement placé dans la dalle d'appui. Le joint entre la dalle inférieure et le pilier est réalisé par une plaque de plomb de 2 mm d'épaisseur et par un bitume de remplissage d'environ $\frac{3}{4}$ de cm d'épaisseur, à haute résistance, permettant d'absorber les inégalités qui pourraient survenir dans l'assise. L'extrémité supérieure du pilier se termine par un tube dans lequel vient se placer le tenon du pilier suivant. Les linteaux de façade et les grands sommiers entre les piliers intérieurs sont posés avec la même précision. La dalle se compose de poutrelles en béton, entre lesquelles sont posés des corps creux en ciment. Une chape générale armée est coulée en même temps que la partie supérieure des sommiers préfabriqués (depuis l'axe neutre) et les nœuds supérieurs des piliers.

Fig. 49. -- Escalier composé d'éléments préfabriqués.

SUISSE

**UNITÉ D'HABITATION
MALAGNOU - PARC
GENÈVE 1950-1951**

La construction complète de l'ossature d'un étage, piliers, sommiers, dalle terminée, peut être réalisée en une semaine ouvrable, soit cinq jours et demi, pour 2000 m², avec environ 60 hommes, qu'il fallut éduquer au fur et à mesure. Peu avant, la construction d'un bâtiment, à ossature monolithique de cette importance, demandait deux semaines par étage, avec 110 à 120 hommes.

Toutes les faces vues des piliers et linteaux des façades sont en béton poli, les filières d'encadrement en pierre naturelle ; les allèges des fenêtres, préfabriqués d'une seule pièce,

ont leur face extérieure en béton armé poli et, à leur face intérieure, 2 cm. de liège, du treillis et un glaçage. Les parapets des loggias, en béton lisse et en verre armé, sont réalisés suivant le même système et par éléments indépendants.

Tous les vitrages des couloirs d'étages, des cages d'escaliers et d'ascenseurs sont également en béton pervibré et posés selon les mêmes principes. Les baies extérieures, allant d'un poteau à l'autre, soit sur toute la largeur des pièces, ont été posées avec leur caisson de store.

Au point de vue économique les prévisions ont été respectées puisque la location a pu être faite sur les bases annoncées, c'est-à-dire 20 % plus bas que les prix pratiqués dans les immeubles construits en même temps, de même genre et de même classe.

Pour qu'une telle expérience puisse être intéressante, il est apparu qu'elle doit être faite sur un volume important, au minimum celui du présent ensemble, soit 60 000 m³.



Fig. 50.